



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comptabilité publique

Question écrite n° 33149

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur les recommandations de la Cour des comptes sur la gestion budgétaire de l'État. Dans son rapport, la Cour des comptes propose que les ministères affinent le suivi analytique de l'activité de leurs dépenses, notamment de personnels, dans le cadre d'une stratégie coordonnée au niveau interministériel qui fait aujourd'hui défaut. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33149

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et fonction publique

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 2008, page 8916

**Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)